



Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision
du prochain budget fédéral**

Par :

**L'Association québécoise des organismes de coopération
internationale (AQOCI)**

23 juillet 2020

Liste de recommandations de l'AQOCI

Recommandation 1 : Que le gouvernement double le montant actuel d'aide publique au développement (APD), pour passer de 6,4 milliards à 12,8 milliards de dollars sur une période de cinq ans, afin de respecter les engagements internationaux du Canada.

Recommandation 2 : Que le gouvernement s'engage à bonifier le financement accordé aux petites et moyennes organisations dans le secteur de la coopération internationale.

Recommandation 3 : Que le gouvernement s'engage à allouer 6,76 milliards de dollars en financement ayant le climat comme objet principal pour faire sa juste part dans la période de cinq ans commençant en 2021-2022 et se terminant en 2025-2026.

Recommandation 4 : Que le gouvernement investisse les ressources nécessaires pour mettre en œuvre tous les aspects de sa politique étrangère féministe.

Pour un budget favorisant une relance juste et une plus grande solidarité entre les communautés et au-delà des frontières

Alors que nous faisons face à la pandémie de COVID-19 et que nous nous préparons à une relance de l'économie, plus de 500 organisations de partout au Canada ont approuvé en juin dernier une série [de six principes pour une relance juste](#) qui devraient guider les mesures que le gouvernement fédéral proposera dans son budget 2021 :

1. Donner la priorité à la santé et au bien-être des populations, sans exception
2. Renforcer le filet social et fournir de l'aide à la population
3. Donner la priorité aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs communautés
4. Renforcer la résilience pour prévenir de futures crises
5. Renforcer la solidarité et l'équité entre les communautés, et les générations au-delà des frontières
6. Respecter les droits des peuples autochtones et travailler en partenariat avec eux

L'[Association québécoise des organismes de coopération internationale \(AQOCI\)](#) et les autres signataires des principes pour une relance juste soutiennent que le statu quo est intenable et refusent un retour aux approches économiques pré-pandémie qui nourrissent déjà une crise écologique, climatique et sociale dont les impacts pourraient être encore plus importants et irréversibles que ceux que nous vivons actuellement.

Les besoins des Canadiennes et des Canadiens sont grands à l'heure actuelle et le gouvernement doit évidemment mettre l'accent sur le renforcement du filet social et l'aide directe à la population. Cependant, les crises sanitaire et climatique auxquelles nous faisons face ne connaissent pas frontières et ne pourront pas être résolues sans une coopération et une solidarité internationales accrues. Le Canada a une responsabilité morale et la capacité financière, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, pour permettre aux individus et aux communautés de vivre dans la dignité.

L'AQOCI, une association regroupant 60 organismes de coopération et de solidarités internationales basés au Québec, souhaite que le budget fédéral 2021 démontre un engagement clair de la part du Canada à investir dans une relance juste et à faire sa juste part en matière de coopération et de solidarité internationales.

Recommandation 1

Que le gouvernement double le montant actuel d'aide publique au développement (APD), pour passer de 6,4 milliards à 12,8 milliards de dollars sur une période de cinq ans, afin de respecter les engagements internationaux du Canada

L'aide publique au développement (APD) vise à améliorer les conditions de vie des populations dans les pays du Sud. Pour un grand nombre de ces pays, elle constitue une importante source de financement qui contribue à assurer les besoins de base de leurs populations, notamment en matière de santé et

d'éducation. Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, honorer nos engagements dans ce domaine est vital.

Malheureusement, la contribution du Canada à l'APD en 2019 se situait toujours sous la moyenne des pays donateurs de l'OCDE et a même atteint son plus bas niveau en 50 ans d'histoire, soit 0,27 % du revenu national brut (RNB). C'est aussi très loin de la cible internationale fixée à 0,7 % et dont le Canada ne s'est jamais encore vraiment approché.

Pour réaliser ses engagements internationaux et appuyer les populations les plus vulnérables de la planète qui doivent maintenant aussi faire face aux conséquences de la COVID-19, nous recommandons au Canada de doubler le montant actuel de son APD d'ici cinq ans pour passer de 6,4 milliards à 12,8 milliards de dollars par année.

Recommandation 2

Que le gouvernement s'engage à bonifier le financement accordé aux petites et moyennes organisations dans le secteur de la coopération internationale.

Les petites et moyennes organisations (PMO) de la société civile du Canada sont des actrices importantes de la coopération internationale impliquées dans des programmes de développement diversifiés et novateurs, et engagées dans la promotion de la citoyenneté mondiale auprès des Canadiennes et des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Les PMO se démarquent notamment par leur travail d'engagement du public au Canada, leurs partenariats à long terme avec des acteurs locaux dans les pays du Sud, leur spécialisation et leur capacité à s'adapter rapidement aux besoins changeant des communautés sur le terrain.

Affectées de façon importante par la transition vers le mécanisme de financement fondé exclusivement sur les appels de propositions mis en place par l'ACDI en 2010, les PMO se sont réjouies de l'annonce, en (2017), d'une [initiative pilote de cinq ans](#) (financée à la hauteur de 100 millions de dollars) visant à permettre à ces organisations de contribuer aux efforts de développement international dans les secteurs conformes à la Politique d'aide internationale féministe du Canada. Cependant, les premiers appels de proposition ont démontré que les montants actuels ne permettent de financer qu'un nombre très limité de projets.

En lien avec notre première recommandation, et dans un contexte où le budget total de l'APD serait augmenté de manière substantielle, nous recommandons que le gouvernement s'engage également à bonifier le financement aux petites et moyennes organisations dans le secteur de la coopération internationale.

Recommandation 3

Que le gouvernement s'engage à allouer 6,76 milliards de dollars en financement ayant le climat comme objet principal pour faire sa juste part dans la période de cinq ans commençant en 2021-2022 et se terminant en 2025-2026.

La lutte contre la pauvreté est indissociable de la lutte pour la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des humains, et particulièrement des femmes, dépend en grande partie de l'existence d'un environnement sain et résilient. Alors que nous faisons face non seulement à une crise sanitaire, mais également à une crise écologique sans précédent, il est primordial que les pays du Nord fassent leur juste part dans le financement de la lutte aux changements climatiques au niveau international.

Le Canada est un des 10 pays ayant le plus contribué aux changements climatiques au cours des 100 dernières années. Pour faire sa juste part, compte tenu entre autres de sa responsabilité historique, il doit non seulement prendre les mesures nécessaires pour réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre au niveau national, mais aussi financer l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans les pays du Sud. La juste part du Canada, basée sur une comparaison de son RNB par rapport à celui des autres pays donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, est évaluée à environ 4 milliards de dollars par année, dont 1,8 milliard en financement climatique bilatéral. Or, l'engagement du Canada pour 2020-2021 se situe à 800 millions, très en deçà de sa juste part.

Alors que le Canada tient actuellement des consultations afin d'éclairer l'élaboration de son approche en matière de financement international de la lutte contre les changements climatiques après 2020-2021, nous recommandons que le gouvernement alloue 6,76 milliards de dollars en financement ayant le climat comme objet principal pour faire sa juste part dans la période de cinq ans commençant en 2021-2022 et se terminant en 2025-2026.

Cela équivaut à des augmentations annuelles de 18 %, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Financement climatique bilatéral annuel en millions de dollars

2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	Total
800 \$	945 \$	1115 \$	1315 \$	1550 \$	1830 \$	6755 \$

Le travail d'analyse menant à cette recommandation a été réalisé par la [Coalition canadienne sur le climat et le développement \(C4D\)](#).

Recommandation 4 :

Que le gouvernement investisse les ressources nécessaires pour mettre en œuvre tous les aspects de sa politique étrangère féministe.

Le ministre Champagne a annoncé en février 2020 l'intention du gouvernement de tenir des consultations pour produire un livre blanc sur la politique étrangère féministe du Canada. Nous nous réjouissons de cette orientation progressiste du gouvernement et l'encourageons à poursuivre dans cette voie. Cependant, adopter un discours féministe ne suffit pas : des gestes concrets et les ressources nécessaires doivent accompagner cette orientation.

En plus d'augmenter de manière substantielle le budget de l'APD pour mettre en œuvre la Politique d'aide féministe du Canada, voici trois mesures qui pourraient favoriser la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe :

- Soutenir plus efficacement le leadership des femmes, et des femmes autochtones en particulier, en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques par l'application d'une approche féministe dans les plans de financement. En particulier, encourager le développement de projets spécifiques liés au genre et au climat dans les pays qui font face aux plus grands impacts des changements climatiques ;
- Redéfinir le concept de sécurité en s'éloignant de la perspective traditionnelle qui met l'accent sur la militarisation et en proposant une vision qui prend au sérieux les aspects non militarisés de la sécurité, comme la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale et la sécurité sanitaire ;
- Assurer l'indépendance et donner les pouvoirs d'enquête nécessaires à l'Ombudsman de la responsabilité des entreprises (OCRE) pour enquêter sur les violations des droits de la personne associées aux sociétés canadiennes opérant à l'étranger, comme demandé par le [Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises \(RCRCE\)](#).